



ARRONDISSEMENT DES ANDELYS
CANTON DE FLEURY SUR ANDELLE

Code postal : 27 610
Téléphone : 02-32-48-73-00
Fax : 02-32-49-28-00

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
ORDINAIRE DU LUNDI 17 JUIN 2013**

Etaient présents :

Monsieur J-L. ROMET, Maire
Monsieur P. CHIAPELLO,
Monsieur D. KUHN,
Monsieur B. HURAY,
Monsieur P. ADAM,
Monsieur X. CHIVOT, Adjoints au Maire,
Madame C. COLIN,
Messieurs G. DUPUIS, J. HACQUARD, D. HOUSSAYE,
Messieurs F. VIEUX, A. DULONDEL, E. WENGLER,
Mesdames D. DAVID, M-T. LANGLET,
Conseillers municipaux.

Absents :

Monsieur D. MICHEL qui avait donné procuration à Monsieur J-L ROMET
Madame V. DELABRIERE qui avait donné procuration à Monsieur X. CHIVOT
Madame C. VANDER CRUYSSSEN qui avait donné procuration à Mr D. HOUSSAYE
Monsieur L. MANIFEL

Secrétaire de séance : Madame M-T. LANGLET.

Assistait également à la réunion : Monsieur Gilbert ROTH, Secrétaire Général.

Convocation du 03 Juin 2013.

Nombre de Conseillers : 19
En exercice : 19
Votants : 18

I) Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du Lundi 6 Mai 2013 :

Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 6 Mai 2013 est approuvé à l'unanimité, tel que présenté.

II) Extension du cimetière :

a) Choix des entreprises :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commission d'Appel d'offres s'est réunie à plusieurs reprises concernant le choix des entreprises pour les travaux d'extension du cimetière puisque quatre lots étaient infructueux lors de l'ouverture des plis le 25 Mars 2013. Il remercie Messieurs KUHN et HURAY qui ont rencontré de nombreuses entreprises aux fins de revoir les prix proposés et pour les diminuer.

Après de nombreuses consultations et l'étude des offres, la Commission d'Appel d'offres propose au Conseil Municipal de retenir les propositions des entreprises suivantes :

Lot 1	VRD Ets LEFEBVRE	137.393,60 € HT
Lot 2	Maçonnerie Ets HEUDEBOUR	56.747,00 € HT
Lot 3	Plomberie Ets DERLY	3.003,85 € HT
Lot 4	Electricité Ets SCAE	1.870,00 € HT
Lot 5	Serrurerie Ets CNC	4.488,00 € HT
Lot 6	Clôture Ets CNC	3.130,92 € HT
Lot 7	Charpente Ets GALLIS	6.682,46 € HT
Lot 8	Columbarium Ets MEAZZA	20.331,00 € HT
	Total	233.646,83 € HT
		279.441,61 € TTC

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le prévisionnel des travaux d'extension était de 320.000,00 € TTC, montant inscrit au budget et, rappelle au Conseil Municipal l'enveloppe totale des travaux d'extension du cimetière comme suit :

- le montant des travaux	233.646,83 € HT
- les honoraires de maîtrise d'œuvre	19.533,04 € HT
- l'étude hydrogéologique	4.300,00 € HT
- le dossier DASS Environnement	6.700,00 € HT
- les contrôles techniques et SPS	3.660,00 € HT
Soit un total de	267.839,87 € HT
et un total de	320.336,48 € TTC

Afin de se rapprocher du montant prévisionnel, la Commission d'Appel d'offres a proposé de réduire pour les columbariums le nombre de cases à 24 au lieu de 48.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, donne son accord pour retenir pour les travaux d'extension du cimetière, les entreprises proposées par la Commission d'Appel d'offres comme précité.

b) Avenant n° 1 au contrat de maîtrise d'œuvre :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'avenant du contrat de maîtrise d'œuvre des travaux d'extension du cimetière chiffrés à 19.533,04 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, donne son accord à l'avenant n° 1 du contrat de maîtrise d'œuvre des travaux d'extension du cimetière.

Monsieur le Maire fait part qu'il souhaite réunir les entreprises très rapidement pour un démarrage des travaux début Juillet 2013.

III) Aire de jeux : marché.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que la Commission « Vie Sociale » avait acté ce projet. La Commission d'Appel d'offres s'est réunie à deux reprises et retient des deux propositions émises, l'offre la mieux-disante, soit celle des établissements Mesnil Environnement chiffrée à 170.582,97 € TTC.

Il indique qu'il est souhaitable d'installer rapidement des plaques de pelouse et qu'une offre établie par Mesnil Environnement a été proposée pour la somme de 5.270,66 € TTC. Ces plaques de pelouse éviteront de déposer les jeux, d'attendre la pousse du gazon et la réinstallation des jeux.

Ainsi, les enfants de la commune pourraient bénéficier rapidement de cet espace.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, donne son accord à la proposition de la Commission d'Appel d'offres pour confier les travaux de création d'une aire de jeux, chiffrés à la somme totale de 175.853,63 € TTC.

Compte-tenu des montants budgétés respectivement de 320.000,00 € pour les travaux du cimetière, de 171.000 € pour les travaux de l'aire de jeux, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de virer du chapitre 020 au chapitre 23 la somme totale de 5.300,00 € (400,00 € + 4.900,00 €).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, donne son accord pour virer du chapitre 020 au chapitre 23 la somme de 5.300,00 €.

IV) Réorganisation du temps de travail de certains agents communaux suite à un départ en retraite :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que deux agents municipaux ont demandé à faire valoir leur droit à la retraite, soit Madame Elyane RENOUT le 1^{er} Août 2013 et Madame Joëlle GONZALEZ du CCAS le 1^{er} Octobre 2013.

Madame Elyane RENOUT qui travaille à l'école Louise MICHEL était rémunérée sur un temps annualisé de 20/35^{ème}.

Monsieur le Maire propose d'engager un agent pour la remplacer et aider le matin pendant trois heures l'enseignante de la 6^{ème} classe maternelle.

Il propose de créer un seul poste pour ces deux emplois à raison de 25 heures par semaine annualisées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, donne son accord pour créer à compter du 1^{er} Septembre 2013 un poste d'agent technique territorial de 2^{ème} classe pour pourvoir entre autres, au remplacement de Madame Elyane RENOUT et aider l'enseignante de la 6^{ème} classe maternelle.

La personne qui occupera ce poste est Madame Virginie BROCARD qui intervient déjà à l'école Louise MICHEL.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de déplacer cinq heures du temps effectué par Madame Catherine CORROYER à l'école Louise MICHEL, vers la bibliothèque.

Cette proposition, en accord avec la Directrice de l'école élémentaire, est due entre autres aux faits qu'avec dix classes, la directrice de l'école élémentaire Louise MICHEL bénéficie de deux jours de décharge, et, au fait de l'engagement d'un agent technique de 2^{ème} classe au 1^{er} Septembre 2013.

Madame DAVID fait part que cette proposition répond aux souhaits des familles, qu'elle permet d'une part la création d'un nouveau créneau d'ouverture de la bibliothèque, d'autre part, le développement d'autres animations.

Concernant le départ en retraite de Madame Joëlle GONZALEZ qui effectue 35 heures par semaine, la Commission administrative du Centre Communal d'Actions Sociales a retenu pour la remplacer Madame Laurence GROUT, laquelle occupe le logement de fonction au FRPA La Potière et est rémunérée 35 heures par semaine.

L'emploi du temps hebdomadaire de Madame Laurence GROUT au 1^{er} Septembre 2013 s'établit comme suit :

Entretien FRPA La Potière	26h45
Surveillance scolaire	6h00
Distribution de la Lettre de Romilly	2h15

Compte-tenu qu'elle effectue dans son emploi du temps actuel 20 heures par semaine d'entretien à l'école Louise MICHEL et 6h45 d'entretien au FRPA La Potière, il est nécessaire de réorganiser ces heures au niveau d'autres agents.

Il propose d'augmenter comme suit la durée hebdomadaire de travail de certains agents communaux qui ne sont rémunérés qu'à raison de 6 heures par semaine :

Madame Christelle HAMADACHE	+ 6h45	entretien FRPA La Potière
Madame Chantal DUMONTANT	+ 5h00	entretien école L. MICHEL
Madame Laëtitia GUILBERT	+ 5h00	entretien école L. MICHEL

Monsieur CHIAPELLO fait part que certains agents municipaux ont du mérite puisqu'ils n'interviennent qu'à raison de 2 heures par jour.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, donne son accord pour augmenter la durée hebdomadaire de travail comme précité pour les trois agents.

Mesdames Nicole COLAS et Aurélie CHAULIEU effectueront chacune cinq heures par semaine d'entretien de l'école Louise MICHEL et Madame Christine DUMONT effectuera huit heures quinze par semaine.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une cérémonie sera organisée en Mairie :

- le 20 Septembre 2013 pour le départ en retraite de Madame Elyane RENOUT
- le 17 Octobre 2013 pour le départ en retraite de Madame Joëlle GONZALEZ

V) Questions diverses :

a) Cession de terrain :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité de régulariser une cession de terrain actée en 1969 concernant Madame LAVAUX pour une portion de terrain cadastrée section AD n° 177 et 178 d'une superficie de 42 m².

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **donne son accord pour la cession à l'euro d'une portion de terrain cadastrée section AD n° 177 et 178, propriété de Madame LAVAUX.**

Aux termes d'un acte à recevoir par Maître Laurent PRIEUR, Notaire à Pont de l'Arche :

- **autorise Monsieur le Maire ou Monsieur HURAY, Adjoint au Maire, à signer l'acte de cession à intervenir et les pièces afférentes.**

b) Cession de la voirie et des espaces verts de la Résidence de l'Étang :

Des démarches pour l'intégration de la voirie dans le domaine communal de cette résidence avaient déjà été engagées mais l'acte de cession n'avait pas été établi.

Tous les habitants, propriétaires de la Résidence de l'Étang ont été consultés pour l'intégration de la voirie et des espaces verts dans le domaine communal et ont tous répondu favorablement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **donne son accord pour intégrer la voirie et les espaces verts de la Résidence de l'Étang dans le domaine communal,**
- **autorise Monsieur le Maire ou Monsieur HURAY, Adjoint au Maire, à signer l'acte de cession à intervenir ainsi que toutes les pièces afférentes.**

VI) Communications et informations :

a) Garde corps des praticables :

Monsieur le Maire adresse ses remerciements à Messieurs CHIVOT et KUHN qui ont réalisé des garde corps pour des praticables. Ces garde corps sécurisent les personnes se trouvant sur les praticables, éléments qu'on ne trouve pas dans le commerce.

b) La Poste :

Par courrier en date du 13 Mai 2013, la Poste confirme sa position de maintien des services au public et, dans le cadre de sa gestion, est amenée à une légère diminution des horaires hebdomadaires (- 3 heures), à compter du 2 Septembre 2013. Le bureau de Poste passera de 30 heures d'ouverture par semaine à 27 heures.

L'organisation des ouvertures est la suivante :

Lundi et mardi	de 9h à 12 h et de 14h à 17h
Mercredi et jeudi	de 9h à 12 h
Vendredi	de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15
Samedi	de 9h à 12h

c) Installation d'un dentiste :

Monsieur George PAVALUTA s'installe comme dentiste, aux côté de Monsieur MERLIERE, à Romilly sur Andelle et occupera, à compter du 1^{er} Juillet 2013, le logement à la Maison du Marais pour un loyer, eau comprise, de 350 € par mois.

d) Commission Intercommunale des Impôts à la Communauté de Communes de l'Andelle :

Monsieur Detlef KUHN et Madame Jacqueline LEFRANCOIS ont été proposés pour siéger comme titulaires à la Commission Intercommunale des Impôts à la C.D.C.A. Mesdames Nicole ARINAL et Lucienne BOURGEOUX, comme suppléantes.

e) Eau :

Par courrier en date du 17 Mai, Monsieur Gérard SAILLOT, ex Président du Syndicat des Eaux, fait part que le bilan de clôture de l'ex Syndicat des Eaux est en cours de préparation à la Trésorerie de Pont de l'Arche.

f) Chaines TNT :

Par le biais de la TNT, six nouvelles chaînes de télévisions gratuites sont disponibles depuis le 11 Juin 2013.

g) Réalisations en cours :

- Plateau sportif : tous les travaux ont démarré le 10 Juin 2013.
- Travaux de sécurité RD 321 : les travaux de mise en sécurité au niveau de la RD 321 sont en cours de réalisation.

h) Extension du collège :

Les travaux d'extension du collège s'étaleront entre Août 2013 et Septembre 2014. L'objectif est de livrer le collège pour la rentrée des classes de Septembre 2014.

i) Inauguration :

Monsieur le Maire adresse ses félicitations à l'ensemble du personnel communal des services techniques pour la réalisation du Carillon de la Bastille.

Son inauguration avec les employés des services techniques municipaux est arrêtée au vendredi 28 Juin à 11h30.

Il s'agit du 2^{ème} mobilier urbain réalisé par les services techniques municipaux.

j) La Marelle : espace enfance-jeunesse.

Les travaux du rez-de-chaussée sont terminés. Un important travail a été réalisé par les services techniques municipaux.

Monsieur le Maire adresse ses remerciements à Madame Nicole ARINAL et à son association De Fil en Aiguille qui ont réparé les rideaux de ce bâtiment.

Ces travaux devront être totalement terminés avant d'effectuer le déménagement de la MJC A.L.E.R.

k) Projet bibliothèque-médiathèque :

Une première réunion s'est tenue avec les élus de la Commission, la bibliothécaire, l'architecte Monsieur VANESSE, l'économiste Monsieur TESSIER, Mesdames MEYER et DUPREY de la B.D.P., Madame RENDU de la DRAC.

Ce Mercredi 19 Juin, une nouvelle réunion est programmée avec la commission et l'architecte pour l'avant projet sommaire (APS) qui devrait être présenté fin Juillet 2013.

L'avant-projet définitif (APD) est prévu pour Septembre 2013, ce qui permettrait d'effectuer les demandes de subvention et déposer le permis de construire.

- Le 8 Mai : Commémoration de l'Armistice au Monument aux Morts avec la participation d'une vingtaine de militaires et cinq véhicules de l'association du Souvenir Français.
- Du 09 au 12 Mai : Voyage de quatre jours du Comité de Jumelage à Biebesheim dans le cadre du 150^{ème} anniversaire de l'Harmonie de cette ville. Plus de 10 orchestres et chorales ont participé à cette manifestation.
- Du 21 au 26 Mai : 8 associations sportives romilloises ont participé au « Sport ma Santé ».
- Le 24 Mai : Le terrain de football situé sur les communes de Romilly sur Andelle et Pont Saint Pierre a été dénommé « Espace Football Jacques LEULLIER ».
- Du 30 Mai au 02 Juin : 5^{ème} Pinceaux d'Andelle dans le parc du FRPA « la Potière ».
- Le 02 Juin : 5^{ème} Fête de la Peinture date au cours de laquelle ont été honorées, dans le cadre de la Fête des Mères, des mamans du FRPA « la Potière ».
- Le 08 Juin : Commémoration au Monument aux Morts de la fin de la guerre d'Indochine.
- Le 08 Juin : « Sons d'Andelle » a été organisé par la Communauté de Communes à l'Abbaye de Fontaine Guérard.

Manifestation à venir

- Le 30 Juin : Fête du vélo : la journée cantonale de la bicyclette se déroulera cette année le Dimanche 30 Juin à Vandrimare.

m) Remerciements :

La famille de Monsieur LE BRETON Louis remercie la Commune pour ses marques de sympathie témoignées lors du décès de Monsieur LE BRETON Louis.

Monsieur et Madame HEBERT Michel remercient la Commune pour le repas du 1^{er} Mai et la bonne organisation de cette manifestation.

Aides Normandie, An del'Handicap, La Croix Rouge Française, Pas za pas yaka danser, le Foyer Socio-éducatif du Collège, l'Amicale du Personnel Communal, l'APNE, le Hand Ball Club de Pont de l'Arche - Romilly Sur Andelle, RAS, le Cercle Philatélique et Toutes Collections de Pont Saint Pierre, l'Association des Jeunes Sapeurs Pompiers de la Vallée de l'Andelle, E.C.L.A.I.R. remercient la Commune pour le versement d'une subvention.

VII) Tour de Table :

Madame DAVID transmet au Conseil Municipal les remerciements de la Direction de l'Ecole de Musique pour avoir aidé au bon déroulement de la Comédie Musicale.

150 enfants se sont retrouvés sur scène pour 3 représentations, soutenus par les professeurs de l'Ecole de Musique et des enseignants.

Une vingtaine de ces adultes ont tenu des rôles de soliste.

Ces représentations ont rencontré un vif succès, fruit d'un travail de plusieurs années avec l'intervenant en milieu scolaire.

Le concert de l'Ecole de Musique de fin d'année se déroulera le 26 Juin prochain à 19 heures. Les inscriptions démarreront le 28 Juin prochain.

Au niveau jeunesse, suite au diagnostic réalisé par la Communauté de Communes de l'Andelle, des actions en direction des 16 – 25 ans sont mises en œuvre en collaboration avec la Mission Locale, tels les axes mobilité et Formation Emploi, les actions citoyennes.

45 jeunes du territoire sont touchés par les actions développées (5 permis de conduire, 10 brevets de sécurité routière, 20 BAFA, 10 sacs à dos).

Monsieur WENGLER fait part au Conseil Municipal que les 2 séances proposées par le cirque les mardi 11 et mercredi 12 Juin ont été très appréciées par les enfants et parents. Les échos ont été très positifs.

Deux repas à thème ont été proposés depuis le 06 Mai au restaurant scolaire : un sur l'Armada, le deuxième sur l'Amérique.

Le repas de fin d'année se déroulera à l'extérieur si le temps le permet.

Monsieur HOUSSAYE remercie l'ensemble des Conseillers Municipaux pour une rapide distribution des bulletins municipaux.

La commune compte près de 1 500 boîtes aux lettres.

Monsieur CHIVOT donne connaissance au Conseil Municipal des manifestations à retenir comme suit :

- Jeudi 20 Juin à 20h30 : Assemblée Générale APNE
- Samedi 22 Juin : Kermesse stade Maurice FLEURIEL
- Dimanche 23 Juin à 8h30 : randonnée pédestre Détente et Découverte place Caliste
- Samedi 29 Juin : soirée couscous Pas Za Pas Yaka Danser à la salle Louis ARAGON
- Dimanche 30 Juin à 9h : journée cantonale de la bicyclette ; 12 communes participantes
- Jeudi 18 Juillet de 16h à 18h30 : outillage de Saint Etienne vente sur parking poids lourds entreprise VIGNON
- Samedi 13 Juillet à 21h : le Comité des Fêtes organise la Retraite aux flambeaux – feu d'artifice à 23h

Monsieur CHIAPELLO fait part au Conseil Municipal qu'il travaille avec d'autres élus de la Communauté de Communes de l'Andelle sur les rythmes scolaires.

Le projet avance bien pour une mise en place des rythmes scolaires à la rentrée de Septembre 2014.

Monsieur HURAY informe le Conseil Municipal que les travaux d'enrobé à l'école Louise MICHEL démarreront en Juillet. Il indique qu'un relevé des vitesses sur la RD 321 paraîtra dans la lettre de Romilly.

Madame DAVID demande s'il est possible d'obtenir une mesure sur les vibrations et les résonances le long de la RD 321. Elle indique que la vitesse constitue certes une nuisance mais que l'état de la voirie et les tonnages autorisés pour circuler sur cette voie sont des éléments aggravants.

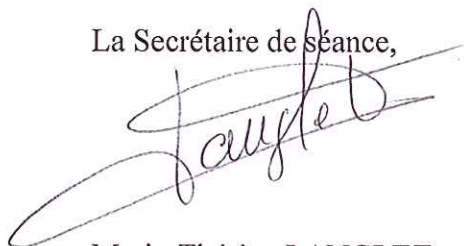
Monsieur KUHN fait part au Conseil Municipal qu'il a représenté la commune à la Commission Départementale d'Evreux concernant le permis de construire pour l'extension du collège.

Il indique que l'isolation phonique à la Maison du Marais a été installée.

Monsieur ADAM confirme que la comédie musicale présentée par les enfants était un succès.

Personne ne sollicitant plus la parole, la séance est levée à 20h10.

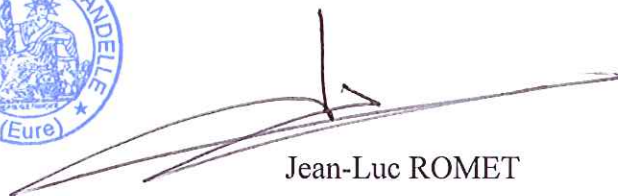
La Secrétaire de séance,



Marie-Thérèse LANGLET



Le Maire,



Jean-Luc ROMET